MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

EAE GEO 3

SESSION 2016

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE SUR DOSSIER :
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le candidat étudie, au choix, un des trois dossiers.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

A. OPTION : « Espace territoire société »

Sujet : Monde rural et ruralités

Vous répondrez aux questions suivantes. Vous élaborerez au moins une construction graphique.

Question 1 *(5 points).*
Quels rôles et quelle place la géographie rurale occupe-t-elle dans le champ disciplinaire ? A quel(s) renouveau(x) épistémologiques est-elle confrontée ?
Questions 2 : *(5 points).*
Montrez en quoi le monde rural et les ruralités représentent un défi que la planète urbaine doit relever.
Question 3 *(5 points).*
Comment les tensions entre monde rural et ruralités s'expriment-elles ?
Question 4 *(5 points).*
Quels sont les nouveaux enjeux du monde rural en France aujourd'hui ?

Liste des documents fournis

Document 1 - Géographie rurale : définitions, catégorisations et approche épistémologique : 9 textes, 1 schéma.

1.a : Texte : « Où va la géographie rurale ? » Emmanuelle Bonerandi et Olivier Deslondes, *Géocarrefour,* vol 83-4, 2008, p. 255.
1.b : Texte « Pierre George et la géographie rurale ou la géographie rurale de Pierre George », Jean Renard, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146, 2008, pp. 287-293.
1.c : Texte : « La campagne pour elle-même », Serge Weber et Georgette Zrinscak, *Revue Géographie et culture*, n°87, 2015, pp. 9-17.
1.d : Texte : Café géographique « Mais où est donc passé l'espace rural ? », animé par Bénédicte Tratnjek, avec Samuel Depraz, 25 septembre 2013 au Café de La Cloche (Lyon) - http://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/
1.e : Texte : « Géographie rurale », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), Belin, 2003, p. 809**.**
1.f : Schéma, « Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires », Philippe Prévost et alii, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.14, n°1, mai 2014.
1.g : Texte « Les quatre dimensions principales du nouvel espace haïtien actuel », Georges Anglade, *Chronique d'une espérance*, L'Imprimeur II, Collection Livres en folie**,** 2008, p. 98.
1.h : Texte de la 4° de couverture de *Riz et civilisation*, Pierre Gourou, Fayard, 1984.
1.i : Texte « La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle », Jacqueline Bonnamour, *Ruralia*, vol 1, 1997, pp. 9-10.
1.j : Texte « La géographie rurale en crise ? **»,** Gilles Sautter, *Etudes rurales*, 1986, vol. 103**,** p. 259.

Document 2 - Les ruralités : formes, fonctions, usages et place dans les sociétés : 5 textes, 2 cartes, 1 tableau statistique, 4 photographies, 1 graphique, 1 affiche, 1 logo

2.a : Deux cartes extraites du site internet de la Banque mondiale, thème « Agriculture et développement rural », 2014, http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural
2.b : Texte « En Afrique, les villes se ruralisent », Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison extrait de *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Armand Colin, 1998.
2.c : Tableau statistique « Population rurale (% de la population totale) en 2014 », site internet de la Banque mondiale, thème « Agriculture et développement rural », 2014,
http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural
2.d : Deux photographies de paysages agricoles
2.e : Graphique « La mécanisation dans le monde » extrait de *Bimagri* HS n°20, 2007, d'après la FAO.
2.f : Une affiche, un texte, un logo – « Le Gers, complice des jours heureux »

2.g : Une photo et un texte extraits de *Rail-route et dynamiques spatiales en Côte d'Ivoire*, Foussata Dagnogo, Thèse de doctorat en géographie, 2014, pp. 171-172.
2.h : Texte sur les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) - http://www.reseau-amap.org/amap.php
2.i : Photographie d'une famille posant avec ses provisions de nourriture de la semaine, en Equateur (budget : 31,55 dollars /semaine) extrait de *Hungry Planet. What the World Eats*, Peter Menzel, 2007, p. 107.
2.j : Texte : « La population des espaces ruraux », Stéphane Dubois, site de l'association des professeurs d'histoire-géographie, http://www.aphg.fr/IMG/pdf/140712-dubois-population-des-espaces-ruraux-aphg.pdf

Document 3 - Monde rural et ruralités : débats, critiques et représentations. 7 textes, 3 affiches, 1 reproduction de tableau, 1 photo, 3 cartes.

3.a : Texte : « Le paysage : nouvel enjeu pour l'agriculture », *Paysages ruraux et activités agricoles*, Jacques Baudry et Catherine Laurent, *Courrier de l'environnement* n° 20, 1998, pp. 5-7.
3.b : Texte : « Les rurbains contre la nature. Détruire la biosphère par amour du paysage », Augustin Berque, février 2008, *Le monde diplomatique*, https://www.monde-diplomatique.fr/2008/02/BERQUE/15586.
3.c : Une affiche « La force tranquille », campagne présidentielle de François Mitterrand en 1981, un tableau *L'Angelus* de Jean-François Millet.
3.d : Photographie de la barricade posée par les anti-barrages à Sivens, carte des perturbations routières prévues lors de la manifestation des agriculteurs du 2 septembre 2015 à Paris.
3.e : Carte extraite de « La transhumance transfrontalière source de conflits au Ferlo (Sénégal) », Omar Sy, *M@ppemonde*, 2010, n°98, mappemonde.mgm.fr/num26/articles/art10201.html
3.f: Texte extrait de « Les tribunaux d'irrigants du bassin méditerranéen espagnol : le Conseil des bons hommes de la plaine de Murcie et le Tribunal des eaux de la plaine de Valence (Espagne) » - site de l'Unesco – http ://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00011&RL=00171
3.g: Texte « Le land grabbing : une pratique d'une nouvelle ampleur », 14 décembre 2009, Christelle Doudies, http ://www.iris-france.org/42943-le-land-grabbing-une-pratique-dune-nouvelle-ampleur/
3.h : Texte « Les producteurs de commerce équitable péruviens et boliviens », *RECMA : Revue internationale de l'économie sociale,* n° 337, 2014.
3.i : Article de presse, une affiche : Brésil, Le Mouvement des Sans Terre se mobilise dans 18 États dont le district fédéral et bloque plus de 60 routes. Site internet : la via campesina : mouvement paysan international (portugais): http://www.mst.org.br/content/mst-fazmobiliza%C3%A7%C3%B5es-em-17-estados-no-distrito-federal-e-tranca-60-rodovias. Traduction : Thierry Deronne, mardi 23 avril 2013.
3.j : Deux cartes de la pauvreté globale et rurale en France, la couverture et la 4° de couverture de l'exposition « Oubliés de nos campagnes » http://www.secours-catholique.org/actualite-dossiers/oublies-de-nos-campagnes-l-exposition-photo/
3.k : Deux textes : « les territoires ruraux seront urbains ou ne seront pas », Jacques Lévy ; « N'enterrons pas trop vite les territoires ruraux », Jean-Luc Mayaud, extraits des actes des controverses de Marciac, octobre 2014, organisé par la mission d'animation des agro-bio-sciences source :
http://www.agrobiosciences.org/article.php3%3Fid_article%3D3967

Document 1 - Géographie rurale : définitions, catégorisations et approche épistémologique - 9 textes, 1 schéma

Document 1.a : Texte : « Où va la géographie rurale ? » Emmanuelle Bonerandi et Olivier Deslondes, *Géocarrefour,* vol 83-4, 2008, p. 255.

Concepts polysémiques sans contenu précis, la ruralité est devenue un creuset de représentations et le rural, l'enjeu d'usages ou de pratiques trop divers pour ne pas être parfois divergents. Aux côtés des agriculteurs se sont installés à la fois des navetteurs en quête d'un foncier à prix abordable et d'un cadre de vie bucolique ; des résidents secondaires et des retraités qui ne comprennent pas toujours au nom de quels impératifs les paysans rasent leurs haies et dégradent leur environnement ; d'autres sont des « porteurs de projet » entendant participer à la vie locale et parfois la ressusciter ; certains, pensant trouver refuge dans une campagne supposée nourricière, accueillante et solidaire, sont en situation précaire et viennent gonfler les rangs de l'aide sociale. Mais le temps est déjà loin où les ruralistes pouvaient s'étonner du « retour à la terre » ou à la « nature » de communautés, puis de ménages en rupture de ban avec la société, et disserter sur la relation entre sociétés locale et globale. La dichotomie entre néo-ruraux et autochtones est aujourd'hui moins nette, et moins opérante que les clivages ou les différences entre propriétaires fonciers et simples résidents, riches et pauvres, mobiles et sédentaires, jeunes, actifs et personnes âgées : selon les cas, la faible densité et l'isolement des espaces ruraux distants – les *remote areas* des Britanniques – n'ont pas la même signification et ne présentent pas les mêmes aménités ou contraintes (Gambino, 2008). C'est bien ce qui complique l'élaboration des politiques d'équipement et de desserte des espaces ruraux, indépendamment des choix de société et des orientations budgétaires de l'État.

Document 1.b : Texte « Pierre George et la géographie rurale ou la géographie rurale de Pierre George », Jean Renard, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 52, n° 146, 2008, pp. 287-293.

Que Pierre George ait été à l'initiative du renouvellement des problématiques dans le champ de la géographie rurale est un fait incontestable. C'est lui qui a diffusé le terme de géographie rurale. Jusqu'alors, on utilisait plus volontiers le mot campagne. Le titre du manuel de 1956 est révélateur : *La campagne. Le fait rural à travers le monde*. Il y opère un examen systémique des principaux rapports entre l'homme et la terre, montrant les interactions entre les faits de densité, les relations juridiques et sociales, les rapports géographiques et techniques, et les formes de production. Puis, il dresse une classification des types d'agriculture, passant des différents modes d'utilisation des sols en pays tropical, depuis l'agriculture sèche jusqu'aux différentes formes de l'agriculture irriguée et jusqu'à l'agriculture des pays socialistes. Une place importante est réservée à la diversité des agricultures marchandes européennes ainsi qu'aux formes d'agriculture spéculative d'entreprises, dans lesquelles le paysan a disparu, que ce soit la grande agriculture états-unienne ou celle des plantations. Une typologie voisine sera reprise dans le *Précis de géographie rurale* de 1963.

Document 1.c : Texte : « La campagne pour elle-même », Serge Weber et Georgette Zrinscak, *Revue Géographie et culture*, n°87, 2015, pp. 9-17

Quoi de moins exotique que la campagne ? C'est sur elle que s'est construit le cœur de la géographie académique française autour de Vidal de la Blache. Mais cette campagne si présente pendant plus d'un demi-siècle a été réduite à une portion congrue : à partir du moment où la géographie rurale classique a été détrônée par les études urbaines et par d'autres champs disciplinaires, la campagne a été reléguée au rang de territoire mineur, moins peuplé que les grandes concentrations urbaines, vidé de ses paysans, dessaisi de l'enjeu socio-politique que représentait l'approvisionnement alimentaire, résolu par le productivisme des années 1960-1970. Il est temps de rappeler qu'il est possible – et nécessaire – de faire une géographie culturelle des campagnes. […] Une question de posture : l'horizon global de notre société reste urbain et fait qu'on peut difficilement s'abstraire des référents citadins. Cela donne à une majorité des travaux de géographie rurale récents une tonalité empreinte d'urbanocentrisme – sans parler de ceux émanant d'autres champs de la géographie. Même appuyés sur un travail de terrain au long cours, ces recherches sont souvent prisonnières d'une posture reflétant un regard exogène sur la campagne. En valorisant des sujets qui trahissent des préoccupations de citadins comme les questions de paysage, de nature protégée, d'usages récréatifs du milieu rural par une société majoritairement citadine, la campagne est alors considérée comme de l'espace disponible potentiellement régulateur des problèmes globaux. Même si les frontières sont de plus

Tournez la page S.V.P.

en plus floues, gommées ou déplacées entre la ruralité et l'urbanité (Arlaud et *al.*, 2005), nous partons du postulat que ce n'est pas le même monde. Dans la campagne, on trouve des fonctionnements, des pratiques et des enjeux qui sont à prendre en considération pour eux-mêmes – quitte à retrouver des équivalents dans le monde urbain.

Document 1.d : Texte : Café géographique « Mais où est donc passé l'espace rural ? », animé par Bénédicte Tratnjek, avec Samuel Depraz, 25 septembre 2013 au Café de La Cloche (Lyon) – http ://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/

Le rural doit-il être assimilé à l'agriculture et à ces valeurs agrariennes ? Cela fait des lustres que les géographes se battent contre le fait que le rural soit assimilé à l'agriculture. Le rural est devenu multifonctionnel en France comme dans tous les pays développés ; il existe des espaces ruraux, écrits au pluriel. L'agriculture prime toujours dans les paysages mais n'est plus un facteur d'organisation premier. Aujourd'hui, l'espace rural s'appuie sur d'autres caractéristiques comme par exemple, les faibles densités, la distance métrique, l'organisation des modes de vie autour de la contrainte du déplacement et de l'accès aux services. Dès lors, la dimension paysagère, toujours perçue par les habitants, et ce poids de la distance doivent-ils être oblitérés en pensant que le rural n'est que l'agriculture ? Il existe bien toujours un support physique à la ruralité, avec ses représentations et ses contraintes. Une lecture dépassionnée du rural est-elle possible ? Au vu des débats, il reste urgent de conserver une distance scientifique sur la question. Les postures ruralistes nostalgiques sont condamnables, tout comme les lectures exagérées du tout-urbain. Sortons pour cela un instant du cadre français, dans lequel le rural a décidément une force identitaire hors du commun. Qu'en est-il ailleurs en Europe ? De 2005 à 2008, j'ai effectué un travail de comparaison des définitions du rural dans 35 pays européens, en tenant compte des approches parfois multiples qui peuvent coexister, à la manière de la France et de ses deux approches (ZAU et définition morphologique)… Pour résumer, 73% des définitions continuent à garder un seuil de population agglomérée, mais un nombre considérable ne s'en contente pas, ou plus. Ainsi, 39% des définitions s'attachent à la densité, la concentration d'emploi, d'équipements, les migrations pendulaires. L'Europe évolue donc vers une définition de la ruralité composite, capable de croiser plusieurs critères, affichant des typologies de plus en plus fonctionnelles. En Belgique, les statistiques font même appel à la hauteur du bâti et la qualification des services urbains ! Et surtout, l'Union européenne elle-même a choisi depuis 2003 une définition inspirée de l'OCDE qui combine la densité, à l'échelle locale, puis des proportions de ruraux à l'échelle régionale, permettant de construire des régions « à dominante rurale ». Les catégories sont, en outre, souvent relatives. Dans la plupart des pays, on a bien abandonné la dichotomie pesante urbain/ rural avec l'introduction d'une catégorie intermédiaire : le périurbain, « le rural urbain », exclusif de l'une ou l'autre des deux autres catégories. Cette tripartition de l'espace, rencontrée dans un tiers des cas, permet de prendre en compte ces couronnes qui ont disparu des statistiques françaises, absorbées par le « tout urbain » ou négligées par la définition morphologique simpliste de base.

Document 1.e : Texte : « Géographie rurale », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003, Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), Belin, p. 809

On trouve en géographie comme dans l'utilisation plus générale du terme « rural » une indétermination ou des acceptions partielles gouvernées par des orientations momentanées, d'abord particulières à la discipline, puis portées par des courants issus d'autres sciences sociales, ou de la société elle-même. Une présentation diachronique permet de situer ces dominantes successives, les anciens courants subsistent par inertie, alors que la coexistence réelle des conceptions différentes ne fut jamais l'objet de débats dans la littérature géographique. Les textes montrent que le rural, avec ou sans l'utilisation du terme, est de tout temps bien présent à l'esprit des géographes universitaires. Paul Vidal de la Blache opposait la ville, organisation sociale supérieure en complexité, au « régime villageois et cantonal », mais sans utiliser le terme « rural ». Les réflexions sur le statut des campagnes à fortes densités de peuplement, sur les activités rurales, la société, la nature et l'intensité des relations entre villes et campagnes avaient été esquissées depuis le début du siècle au hasard des thèses de géographie régionale mais elle ne se développèrent pas comme branche « rurale » de la géographie générale. Après 1920, la grande affaire fut celle des formes de l'habitat rural et de l'organisation des maisons paysannes sur un grand plan d'enquêtes suscitées par Albert Demangeon. C'est dans les années 1930 qu'apparaît l'expression « géographie rurale », utilisée mais de manière non systématique et souvent comme synonyme d'agraire. La publication *des Caractères originaux de l'histoire rurale française* de Marc Bloch (1931) orienta les géographes vers le repérage et l'analyse génétique des grands types de paysages

ruraux du monde, ce qui devient pour un temps l'archétype d'une géographie indifférenciée qualifiée d'agraire ou de rurale.

Document 1.f : Schéma, « Le terroir, un concept pour l'action dans le développement des territoires », Philippe Prévost et alii, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.14, n°1, mai 2014.

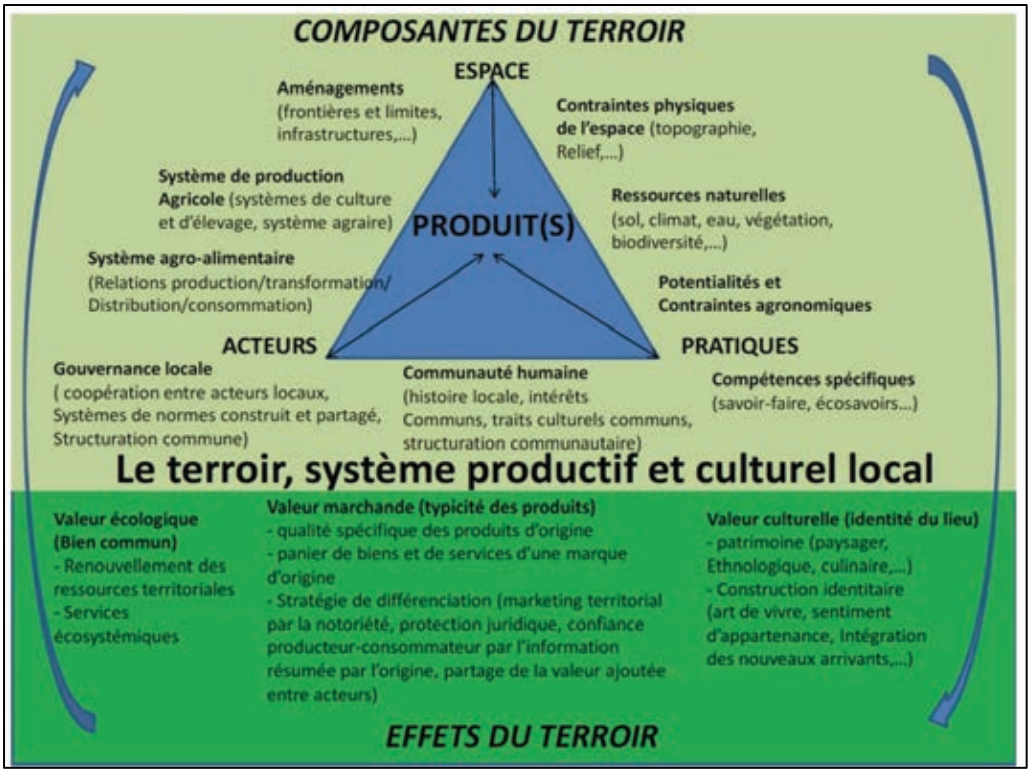

Document 1.g : Texte « Les quatre dimensions principales du nouvel espace haïtien actuel », Georges Anglade, *Chronique d'une espérance*, L'Imprimeur II, Collection Livres en folie**,** 2008, p. 98.

La géographie moderne, qui se constitue à partir du milieu du XIXe siècle, a pris corps à partir de deux dimensions principales que sont l'urbain et le rural. Les approfondissements de chacune de ces dimensions (et toutes les articulations possibles entre les deux termes, comme la régionalisation, qui n'est autre qu'un mode d'agencement de l'urbain et du rural) vont occuper le premier siècle jusque vers 1950. Puis, la discipline va se scinder en deux manières d'être, pays développés et pays sous-développés, pour répondre aux transformations du monde qui est son objet.

L'espace à une dimension – Dans les pays d'économie avancée, l'espace géographique tend de plus en plus vers une seule dimension : l'urbain. Non seulement la population agricole s'est considérablement réduite, par industrialisation de sa production, à des proportions congrues de moins de 5% des actifs, mais encore cette nouvelle vie des fermiers est faite de plus en plus d'urbanités. Le rural est, à toutes fins pratiques, phagocyté par l'urbanisation dont les caractéristiques se répandent à la grandeur de ces pays, comme le Canada et les États-Unis.

L'espace à trois dimensions – Dans les pays sous-développés, à l'inverse de la géographie des centres qui passe de deux à une dimension, on passe des deux dimensions traditionnelles, urbaine et rurale, à trois dimensions, en devant inclure le nouvel espace des bidonvilles, les cités, comme une construction autonome du rural et de l'urbain. Donc, autant la géographie en pays développés s'inscrit dans la compétition des études urbaines sous toutes ses formes, autant la géographie en pays sous-développés doit se colleter en plus à sa troisième dimension qui, comme dans notre cas haïtien, est de loin la plus importante de notre avenir dans le XXIe siècle. Dans les dix années à venir, le Port-au-Prince de 5 millions d'habitants sera composé de 4,5 millions d'habitants dans les cités.

Document 1.h : Texte de la 4° de couverture de *Riz et civilisation*, Pierre Gourou, Fayard, 1984.

Manger se dit « manger le riz » en vietnamien, japonais, santali, laotien ou siamois. Plus de quinze cents millions d'hommes doivent au riz leur pitance quotidienne. Du Haut-Laos à Madagascar, de la Basse Casamance à la Chine ou au Japon, la riziculture inondée impose, à l'encontre des autres agricultures céréalières, des paysages visiblement voulus par l'homme. D'aucuns ont parlé de « civilisation du riz », attribuant au riz et aux contraintes de l'irrigation l'efflorescence de l'esprit d'association, du respect des obligations communes, et, pourquoi pas, de pouvoirs centralisateurs aptes à encadrer des multitudes sur de vastes étendues. Mais, rappelle Pierre Gourou avec l'érudition qui est la sienne, de hautes civilisations asiatiques sont nées hors des rizicultures et des peuples aux encadrements sans ambition impériale ont su cultiver de bonnes rizières. La riziculture inondée est une des techniques qui forment une civilisation – elle n'est pas à soi seule une civilisation. Pierre Gourou révèle combien cette technique identique se conjugue selon les civilisations sur le mode de la diversité : diversité des densités humaines, modifications des pratiques culturales, foisonnements des croyances, des rites et des interdits.

Document 1.i : Texte « La géographie rurale pendant le dernier quart de siècle », Jacqueline Bonnamour, *Ruralia*, vol 1, 1997, pp. 9-10.

En équilibre fragile, les espaces ruraux ne le sont pas seulement pour des raisons économiques et politiques. Les craintes pour l'environnement dénoncées par les écologistes ont reçu de plus en plus d'échos. Elles ont posé de nouvelles questions qui intéressent un public beaucoup plus large que les seules populations rurales. Elles concernent nos ressources vives : qualité de l'air, réserves en eau, importance de la biomasse, avenir de nos terroirs, réserve d'espaces de calme et de loisirs pour tous. Rompus aux études de terrain, les géographes ruraux n'ont jamais cru à l'effacement de la nature et savaient parfaitement que la vision économique prométhéenne avait un coût financier et écologique. Des espaces méditerranéens dont ils connaissaient les processus de dégradation de la couverture végétale aux régions marécageuses, viviers d'espèces rares et témoins de la longue histoire climatique, ils avaient toujours accordé la même attention à ces fameuses conditions naturelles dont ils discutaient avec les agriculteurs soucieux d'aménager leur assolement en fonction de la qualité des terres tout en introduisant dans la rotation des cultures demandées par le marché. De longue date, ils avaient dénoncé les effets du surpâturage dans les steppes. Peut-être n'ont-ils pas su faire reconnaître leur compétence sur ces problèmes. Un moment, d'aucuns ont quelque peu oublié ces contraintes pour se dégager d'un déterminisme aussi simpliste qu'encombrant. Ces dernières années, il a bien fallu retrouver le cœur des préoccupations géographiques.
De quelle manière ? D'abord en renouant avec l'appartenance à l'ensemble de leur discipline, réveillée de l'obsession géomorphologique par un retour aux interrogations sur l'anthropomorphisation des milieux, à l'attention aux aléas et aux risques naturels, à la connaissance des dynamiques des milieux qu'ils ne séparent jamais des savoirs d'usage et des savoirs techniques. [….] Aussi est-il difficile de séparer l'apport des ruralistes de celui de l'ensemble de la discipline qui a décliné « la notion d'environnement sur plusieurs modes. Dans un premier temps (1970-1975), l'assimilation entre l'environnement et le milieu géographique, à forte connotation naturaliste, est l'attitude la plus courante. Cette interprétation permet de réaffirmer une identité de la discipline et ses atouts dans des débats encore généraux sur la problématique environnementale. Puis la nécessité d'un réexamen, d'une relecture par rapport à un contexte social se fait jour (1975-1985) ; enfin le caractère global des relations « nature-société » conduit les géographes à aborder l'environnement par la voie de l'analyse systémique. Celle-ci a généré un grand nombre d'études depuis les plus naturalistes jusqu'aux plus philosophiques dont nous ne saurions rendre compte dans ce bilan.

Document 1.j : Texte « La géographie rurale en crise ? », Gilles Sautter, *Etudes rurales*, 1986, vol. 103, p. 259.

« Crise des études rurales en géographie ? Oui et non. Certainement pas dans l'intérêt porté au monde rural et à ses problèmes. Mais en tant que compartiment de recherche structuré, institutionnalisé, la géographie rurale se laisse moins qu'avant délimiter et cataloguer. Mais quel « avant » ? Longtemps, l'intérêt pour le rural et ses problèmes est resté engagé dans une géographie largement indifférenciée. La géographie rurale n'a émergé comme telle que dans l'entre-deux-guerres. A cette époque, et jusque vers la fin des années 1950, les études régionales, alors à leur apogée avec les grandes thèses de l'Ecole française de Géographie, ont un large contenu rural. Elles font, d'abord dans l'hexagone puis en se répandant sur les pays voisins, l'inventaire des situations et des problèmes agraires. En même temps, au titre de la géographie dite

« générale », des travaux spécialisés, et souvent comparatifs, se multiplient. A. Demangeon, D. Faucher, L. Gachon apparaissent à cet égard comme des précurseurs. Les curiosités s'organisent autour de trois grands thèmes structurants : les paysages, les relations entre l'agriculture et la charge du milieu démographique, enfin le rôle du milieu naturel.

Document 2 - Les ruralités : formes, fonctions, usages et place dans les sociétés - 5 textes, 2 cartes, 1 tableau statistique, 4 photographies, 1 graphique, 1 affiche, 1 logo

Documents 2.a : Deux cartes extraites du site internet de la Banque mondiale, thème « Agriculture et développement rural », 2014, http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural

2.a i – Agriculture, valeur ajoutée en part du PIB – 2010-2014**.** NB : L'agriculture englobe la foresterie, la chasse, la pêche ainsi que les cultures et la production animale.

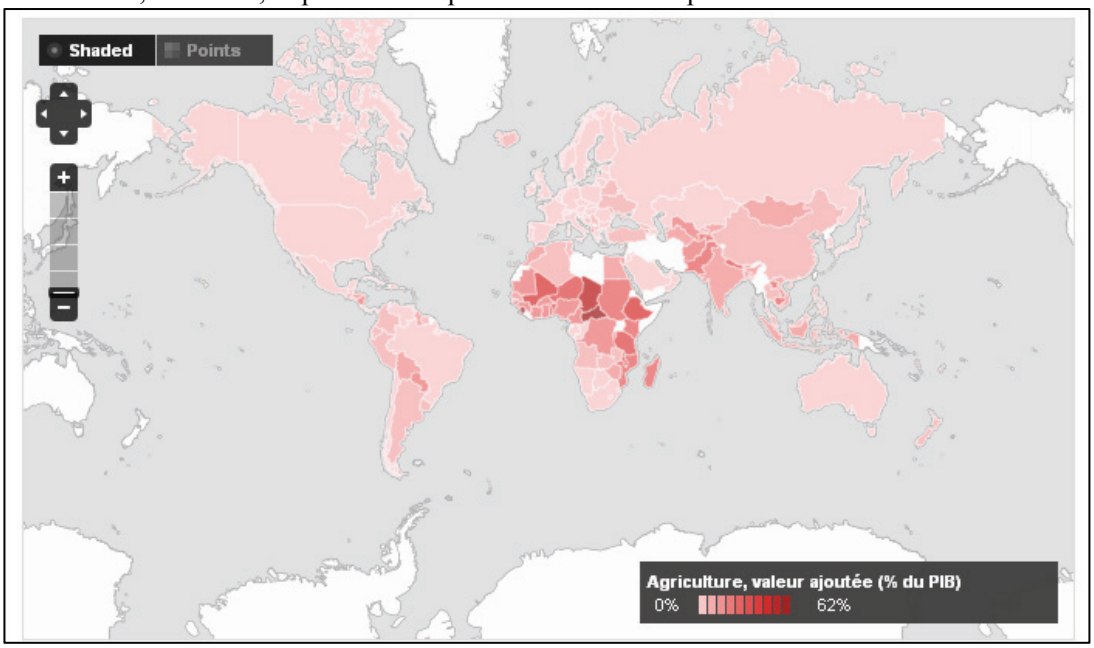

2.a ii – Emplois dans l'agriculture (% du total des emplois) – 2010-2014, site internet de la Banque mondiale, thème agriculture et développement rural, 2014, http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural**.**

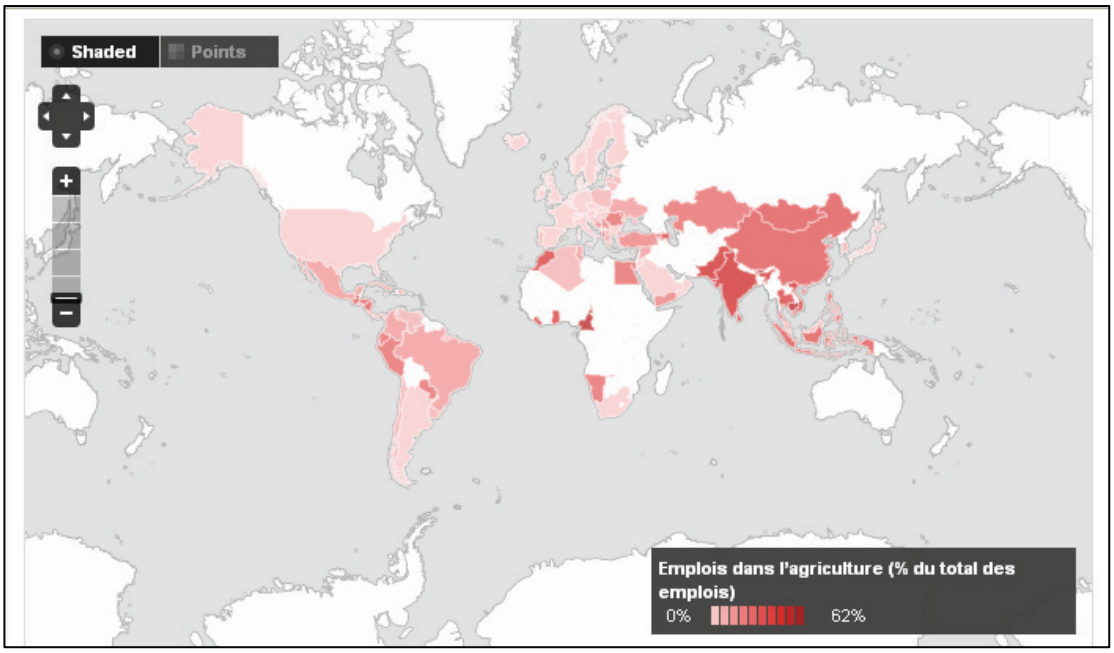

Tournez la page S.V.P.

Document 2.b : Texte « En Afrique, les villes se ruralisent », extrait de *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Armand Colin, 1998.

L'Afrique se caractérise par un taux d'urbanisation relativement faible (41%), une croissance urbaine supérieure à 3% par an d'ici 2030 (contre 4,4% entre 1950 et 2000) et un taux d'urbanisation de l'ordre de 53% à cet horizon. Mais une partie des villes africaines ne sont plus en mesure de satisfaire les besoins de ses habitants. Les plans d'ajustement structurels voulus par les institutions financières internationales ont eu pour effet de réduire le pouvoir d'achat des citadins et de réduire les dépenses sociales, notamment dans l'éducation ou la santé.
Conséquence : une « ruralisation » des villes, les habitants des villes adoptant des modes de vie comparables à ceux des villages. Les activités informelles et les activités agricoles se développent, et ceux qui s'y livrent sont non seulement des personnes sans emploi salarié mais aussi des salariés disposant de revenus insuffisants pour vivre décemment. Le résultat est alors qu'une part importante des citadins – c'est particulièrement vrai pour les villes secondaires – vit de l'agriculture, pour tout ou partie. Les difficultés éprouvées pour se loger dans les villes font aussi que se développent en périphérie des habitats sommaires, parfois peu différents de ceux des villages.

Document 2.c : Tableau statistique « Population rurale (% de la population totale) en 2014 », site internet de la Banque mondiale, thème agriculture et développement rural, 2014, http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural **.**

Afrique subsaharienne	63%
Amérique latine et Caraïbes	22%
Asie de l'Est et Pacifique	48%
Asie du Sud	67%
Autres petits pays	51%
Europe et Asie centrale	40%
Le monde arabe	42%
Monde	47%
Moyen-Orient et Afrique du Nord	40%
Pays les moins avancés : classement de l'ONU	69%
Pays membres de l'OCDE	20%
Petits pays	54%
Petits pays des Caraïbes	58%
Petits pays insulaires du Pacifique	63%
Union européenne	25%
Zone euro	24%

Documents 2.d : Deux photographies de paysages agricoles.

2.d i : Photographie des rizières de Batad aux Philippines, 2011-parissaigon.blog.lemonde.fr

2.d ii : Photographie aérienne, irrigation près de l'oasis d'El-Oued, Algérie, Yann Arthus Bertrand**,** http ://www.yannarthusbertrand2.org

Document 2.e : Graphique extrait de *Bimagri* HS n°20, 2007, d'après la FAO.

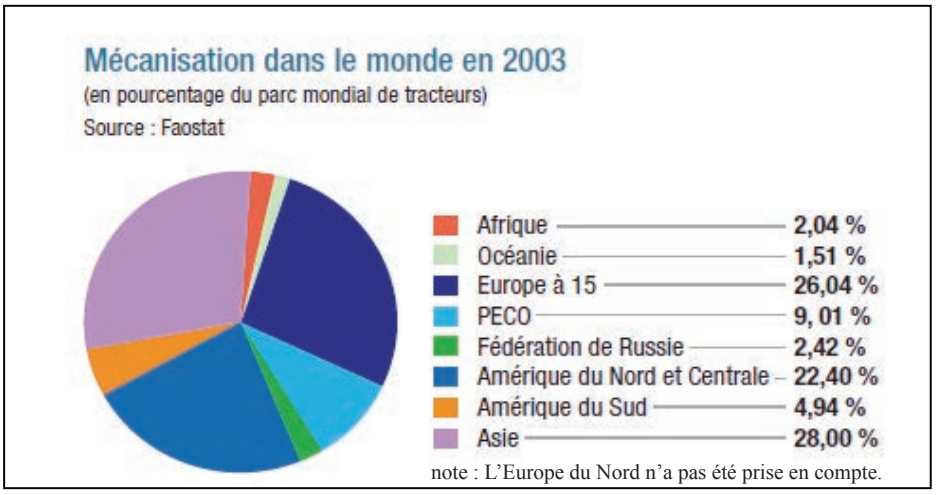

Tournez la page S.V.P.

Documents 2.f : une affiche, un texte, un logo – « Le Gers, complice des jours heureux »

2.f i : Affiche du film « Le bonheur est dans le pré », Etienne Chatiliez, 1995.

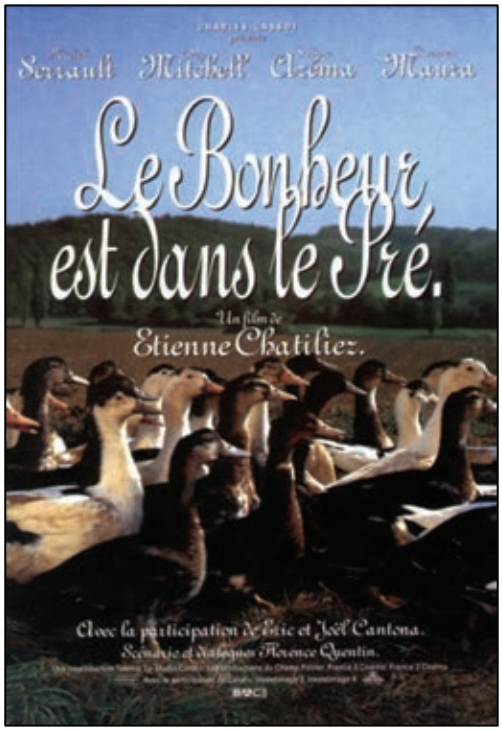

2.f ii : Extrait du site du Comité départemental du tourisme – www.tourisme-gers.com/

Terre de d'Artagnan et des mousquetaires, le Gers possède les clés d'un séjour de charme à la campagne. Cœur de Gascogne et du Sud-Ouest, en plein Midi-Pyrénées, il vous offre des paysages vallonnés et lumineux. Des saveurs et des sonorités de caractère, une philosophie du temps, des loisirs propices au ressourcement, un tourisme à découvrir toute l'année, de bastides en bastides, font du Gers le complice des jours heureux !

À travers la magie de ses fêtes traditionnelles, de ses festivals, de ses espaces de lumière riches de toutes les découvertes, le Gers en Gascogne vous ouvre ses portes.

2.f iii : Logo du Conseil général du Gers – http ://www.cg32.fr/

Documents 2.g : Une photo légendée et un texte extraits de *Rail-route et dynamiques spatiales en Côte d'Ivoire*, Foussata Dagnogo, Thèse de doctorat en géographie, 2014, pp. 171-172.

2.g i : Photographie de l'espace dédié aux différentes activités consistant à l'épluchage, au découpage en morceaux, au lavage et au broyage du manioc à Raviart, en Côte d'Ivoire, 2010.

2.g ii : Le train, outil d'émancipation des femmes rurales ?

Au plan social, les trains favorisent une certaine autonomie des femmes rurales. Selon toutes les commerçantes interrogées, quand le transport se fait avec le train, elles ont en moyenne des bénéfices d'au moins 50% du prix d'achat des produits vivriers ou des denrées alimentaires. Et si cette marge diminue quelques rares fois, elle peut atteindre aussi 100 % du prix d'achat selon elles. Comme l'ironisaient souvent

les hommes à Boli : « *depuis que les trains s'arrêtent ici, ce sont les femmes qui ont le pouvoir*». En effet, près de 50% des femmes productrices d'attiéké [semoule de manioc cuite à la vapeur] dans ce village sont divorcées ou célibataires. Interrogées, elles disent que cela leur importe peu car elles arrivent à se prendre en charge sans l'aide des hommes. En fait, si les revenus tirés de la commercialisation de l'attiéké permettent aux petites productrices de faire face à leurs dépenses quotidiennes, les grandes s'en sortent beaucoup mieux. Devenues de véritables « *chefs d'entreprises »* du fait du nombre de personnes qui intervient dans la production de l'attiéké (entre 1 et 15 personnes) et dont la rémunération varie entre 500 et 1000 F CFA /jour/personne (en fonction des tâches, éplucher, presser, tamiser, etc.), ces femmes se prennent non seulement en charge, mais s'occupent financièrement de toute leur famille y compris de la scolarité des enfants. D'autres arrivent même à faire des investissements (en ouvrant des comptes bancaires) ou des réalisations (construction de maisons, achat de charriot ou de moto, etc.).

Document 2.h : Texte sur les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - http ://www.reseau-amap.org/amap.php

Une AMAP naît en général de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un producteur prêts à entrer dans la démarche. Ils établissent entre eux un contrat pour au moins une saison (on distingue en général 2 saisons de production : printemps / été et automne / hiver), selon les modalités suivantes :
Ensemble, ils définissent la diversité et la quantité de denrées à produire pour la saison. Ces denrées peuvent être aussi bien des fruits, des légumes, des œufs, du fromage, de la viande… La diversité est très importante car elle permet aux partenaires de l'AMAP de consommer une grande variété d'aliments, d'étendre la durée de la saison, et de limiter les risques dus aux aléas climatiques et aux éventuels problèmes sanitaires.
Pendant la saison, et ce de manière périodique (ex. une fois par semaine), le producteur met les produits frais (ex. les fruits et légumes sont récoltés le matin même de la distribution) à disposition des partenaires, ce qui constitue leur panier. Le contenu de ce dernier dépend des produits arrivés à maturité. Il est possible, dans une certaine mesure, d'échanger les produits entre eux selon ses préférences. Contrairement à la grande distribution, les consommateurs en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments ; tout ce qui est produit est consommé (alors que dans l'autre cas, ce peut être jusqu'à 60 % de la récolte qui reste au champ). Ce principe est d'une part très valorisant pour le producteur, et d'autre part il permet de diminuer le prix des denrées en reportant les coûts sur la totalité de la production.
Le groupe de consommateurs et l'agriculteur se mettent également d'accord sur les méthodes agronomiques à employer. Ces dernières s'inspirent de la charte de l'agriculture paysanne et du cahier des charges de l'agriculture biologique (les producteurs possèdent souvent le logo *AB*). En effet, les participants à l'AMAP recherchent des aliments sains, produits dans le respect de l'Homme, de la biodiversité et du rythme de la Nature.
Les AMAP participent ainsi à la *lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle* et favorisent une *gestion responsable et partagée des biens communs*.
Derniers points de discussion préparatoire au lancement de l'AMAP : le prix du panier, le lieu et l'heure de la distribution périodique. Le prix du panier est fixé de manière équitable : il permet au producteur de couvrir ses frais de production et de dégager un revenu décent, tout en étant abordable par le consommateur. Il est en général proche de celui d'un panier composé de la même manière en grande surface, tout en ayant une qualité nutritionnelle et gustative supérieure (dégagé du souci de rendement et de vente, le producteur recherche la satisfaction des consommateurs en privilégiant les variétés végétales - ou races animales - de terroir ou anciennes reconnues pour leur qualité gustative). Un tel prix est rendu possible du fait de l'absence de gâchis au niveau des produits, de l'absence d'intermédiaires entre le producteur et les consommateurs, et d'un emballage minimum voire absent. Afin de permettre la participation de tous à l'AMAP, et notamment des *consommateurs à faible revenu*, différentes possibilités de règlement existent, par exemple la mensualisation des encaissements des chèques ou la réduction du prix du panier en échange d'une aide à la distribution. En achetant leur part de production à l'avance, les consommateurs garantissent un revenu au paysan. L'AMAP participe ainsi au maintien d'une *agriculture de proximité* et à la *gestion de la pression foncière*.
Quant au lieu de distribution, il peut s'agir soit de la ferme elle-même si les partenaires de l'AMAP vivent dans un périmètre proche de celle-ci, soit d'un point de chute situé en ville (maisons de quartier, magasin d'alimentation spécialisée, cour d'immeuble,…).
L'horaire, enfin, est fixé de manière à convenir au plus grand nombre. Afin de permettre au producteur de se concentrer au mieux sur la qualité de son travail, un comité de bénévoles est formé parmi les consommateurs partenaires de l'AMAP. Il comprend en général un coordinateur, un trésorier, un responsable de la communication interne, un responsable animation et un coordinateur bénévole.

Tournez la page S.V.P.

Les membres du comité sont renouvelables à chaque saison de production.
De par ce partenariat de proximité entre producteur et consommateurs, les AMAP favorisent le *dialogue social entre ville et campagne*, facilitent la *coexistence entre les loisirs de plein air et les activités productives*, et l'*usage multiple des espaces agricoles*.

Document 2.i : Photographie d'une famille posant avec ses provisions de nourriture de la semaine, en Equateur (budget : 31,55 dollars /semaine) extrait de *Hungry Planet. What the World Eats*, Peter Menzel, 2007, p. 107.

Document 2.j : « La population des espaces ruraux », Stéphane Dubois, site de l'association des professeurs d'histoire-géographie http://www.aphg.fr/IMG/pdf/140712-dubois-population-des-espaces-ruraux-aphg.pdf

La ruralité dans le monde : contrairement à une idée reçue, la population rurale mondiale continue à progresser en nombre. En 2000, 3,213 milliards d'habitants étaient comptabilisés par la FAO (Food and Agricultural Organization) comme étant des ruraux au sein de la population mondiale (6,053 milliards d'habitants). Le taux d'urbanisation de la population mondiale est alors inférieur à 50 % (47 %). Partant, en 2000, 53 % de la population mondiale vivait à la campagne. Malgré une croissance spectaculaire de la population urbaine à l'échelle mondiale, la ruralité résiste donc bien et reste alors majoritaire. Au début du XXIème siècle, les hommes vivent encore majoritairement à la campagne. Par ailleurs, les effectifs ruraux continuent à augmenter à l'échelle mondiale. Entre 1975 et 2000, le nombre de ruraux dans le monde a nettement crû, passant de 2,551 milliards d'âmes à 3,213 milliards, soit un gain de 662 millions de personnes supplémentaires (soit une augmentation des effectifs sur la période de 26 %). Durant cette période, la population rurale a donc été multipliée par 1,25. Pareillement, entre 2000 et 2005, les ruraux ont été plus nombreux dans le monde. En effet, on recensait, en 2005, 3,281 milliards de ruraux sur la planète — ce qui suppose une nouvelle augmentation des effectifs humains ruraux de 2,1 % en cinq ans.
Deux poids lourds de la ruralité dans le monde : l'Asie et l'Afrique. Le Sud en développement concentre la grande majorité des ruraux de la planète. Un ordre de grandeur permet, à lui seul, de cerner l'ampleur de ce phénomène : à l'échelle mondiale, 9 ruraux sur 10 vivent dans les campagnes du Tiers-monde. Dans ces Etats, les populations rurales représentent en moyenne plus de 60 % de la population totale. Et dans les pays les moins avancés (PMA), le taux de ruralité des populations grimpe à 73 % en moyenne. Toutefois, la ruralité est surtout un phénomène qui concerne deux continents : l'Afrique et l'Asie. On compte ainsi, en 2000, 2,31 milliards de ruraux en Asie et 500,3 millions en Afrique. Les populations rurales asiatiques et africaines représentent donc, à elles seules, 71,8 % et 15,6 % de la population rurale mondiale, soit bien davantage que leur poids démographique respectif. L'Asie possède en effet 59 % des effectifs humains mondiaux et l'Afrique vient loin derrière, avec 12 %. La concentration des effectifs ruraux dans le monde sur deux continents est spectaculaire.

Document 3 - Monde rural et ruralités : débats, critiques et représentations - 7 textes, 3 affiches, 1 reproduction de tableau, 1 photo, 3 cartes.

Document 3.a : Texte : « Le paysage : nouvel enjeu pour l'agriculture », *Paysages ruraux et activités agricoles*, Jacques Baudry et Catherine Laurent, *Courrier de l'environnement* n° 20, 1998, pp. 5-7.

« Un paysage sans paysans ? » Ce titre du *Monde des Débats* paru en novembre 1992 nous invitait une fois de plus à nous interroger sur les conséquences de l'évolution des politiques agricoles, et notamment de la PAC, sur la transformation des paysages ruraux. Cette préoccupation n'est pas nouvelle en soi, mais alors que, précédemment, l'extension de la surface agricole et la modernisation de l'agriculture étaient la cible des protecteurs du paysage, à présent les principales craintes concernent les risques d'abandon massif de terres agricoles. La nécessité de garder une agriculture nationale et de ralentir le rythme de disparition des exploitations agricoles est ainsi l'un des rares points de consensus de la société française. Cette nécessité est invoquée pour des raisons économiques et sociales mais aussi au nom de « la sauvegarde du patrimoine », de la qualité de l'environnement et des paysages. Mais n'y aurait-il de « paysage rural » que dans les territoires agricoles, et ce paysage ne résulterait-il que de l'activité des agriculteurs ? Un tel point de vue, répandu en France, est très réducteur. Tout d'abord il existe des paysages, et des paysages que l'on souhaite conserver, qui ne sont nullement marqués par l'agriculture, les parcs nationaux nord-américains en sont un exemple ; par ailleurs, les paysages ruraux ne se réduisent pas au territoire utilisé pour la production agricole, et même dans ce dernier cas ils ne résultent jamais de la seule dynamique de la production agricole. Il apparaît donc que la clarification de ce qu'est un paysage rural, de la façon dont il est produit, dont il évolue, est indispensable. Le paysage, produit de processus divers, est dynamique : le paysage « enjeu de patrimoine » a une histoire. L'état d'un paysage est toujours temporaire et porte les marques du passé aussi bien que du présent : activités, réglementations, rapports sociaux, techniques... Vouloir geler un paysage à un moment donné, vouloir le réduire à une image que les agriculteurs ont la charge de perpétuer, c'est arrêter le temps, et par là-même mettre cet espace hors du temps, en faire un espace à part. Derrière l'image, dans le paysage, coexistent des ensembles de phénomènes divers qui ne peuvent être réduits à des pratiques agricoles qu'il s'agirait de pérenniser ou de restaurer. On sait par exemple le rôle essentiel que jouent les modes d'appropriation du territoire dans la structuration des paysages. Faut-il subordonner l'évolution des rapports fonciers (y compris dans leurs composantes les plus inéquitables) à l'aspect des paysages ? De même en France, certains paysages bocagers doivent beaucoup au fait que le tronc des arbres appartient au propriétaire foncier et les branches au fermier, faut-il maintenir coûte que coûte des techniques d'émondage dangereuses pour perpétuer un paysage ? Le paysage est aussi un système écologique ; de par sa structure même il régule des mouvements d'espèces, des flux d'eau, d'éléments minéraux, qui sont autant de facteurs pouvant jouer en retour sur l'évolution même des paysages (colonisation des friches, risques d'érosion...), leur aspect sonore (capacité d'accueil des oiseaux nicheurs).

Document 3.b : Texte : « Les rurbains contre la nature. Détruire la biosphère par amour du paysage », Augustin Berque, février 2008, *Le monde diplomatique*, https://www.monde-diplomatique.fr/2008/02/BERQUE/15586

Alors que, dans le Sud, les pauvres migrent des campagnes vers les villes, les citadins des pays riches recherchent désormais, pour leur résidence principale ou secondaire, un habitat campagnard. Ce mouvement s'explique par le désir de vivre au contact de la nature – un fantasme présent aussi bien en Europe qu'au Japon ou aux Etats-Unis, quoique sur des modes culturels différents. Or cette « urbanisation diffuse » s'avère un modèle bien plus gourmand en ressources naturelles que celui de la ville compacte.
Philadelphie, octobre 2000. Au cours d'un colloque sur l'habitat humain, le géographe Brian J. L. Berry prononce, dans sa communication consacrée au cas des Etats-Unis, le terme singulier d'« e-urbanisation ». Selon lui, la révolution informatique va tout à fait dans le sens de l'*American creed*, le mythe américain. Lequel se dessinait déjà dans les *Lettres d'un cultivateur américain*, d'Hector Saint-Jean de Crèvecœur (1782), qui posent comme spécifiquement américain l'alliage des caractéristiques suivantes : le goût de la nouveauté ; le désir d'être près de la nature ; le creuset d'où sort la « nouvelle race » américaine ; et le sentiment du destin. Selon Berry, la dispersion de l'habitat virtuellement induite par ce paradigme a été bridée pendant l'ère de l'industrie lourde, qui obligeait à la concentration ; mais l'automobile a commencé à dissoudre les centres urbains dans la métropolisation. Desserrant l'habitat, cette dernière développe des formes d'interaction individuelles, mais de plus en plus stéréotypées, facilitant ainsi les relations à distance qu'implique la consommation d'espace liée à l'usage massif de l'automobile.

Or le cyberespace, avec l'« e-urbanisation » qui le concrétise, décuple cette tendance. Internet permet désormais d'habiter en pleine nature, en commandant tout de chez soi, sans plus avoir besoin d'aller travailler ou faire ses courses en ville. Poursuivant ainsi la logique même du paradigme énoncé par Crèvecœur, il réalise l'essence de l'américanité par l'abolition de la ville.
En Europe, ce modèle est contré dans une certaine mesure par l'idéal de la cité. Lorsqu'on lui demanda ce qui pouvait selon lui correspondre à cet idéal aux Etats-Unis, et conduire ainsi à cette version finale de l'urbain diffus – l'« e-urbanisation » –, Berry, après quelques instants de réflexion, répondit : *« Nature. »*
[…] La parabole du livreur de tofu […]. Prenez une ville traditionnelle, bien compacte, avant la diffusion de l'automobile. Cent habitants y vont à pied acheter leur tofu au coin de la rue. Maintenant, prenez l'urbain diffus. Ces cent habitants y vivent chacun dans sa maison individuelle, isolée au bout d'une petite route au fond du paysage ; et chacun commande son tofu sur Internet. Il faut donc maintenant cent livraisons motorisées pour acheminer ces cent tofus au bout de ces cent routes. Quel est le plus écologique, la ville compacte ou l'urbain diffus ?
Depuis longtemps, des urbanistes et des géographes ont prouvé, chiffres à l'appui, qu'à population égale un habitat dispersé coûte plus cher qu'une ville. Mais ils avaient beau dire, on leur opposait l'argument massue, appuyé sur des enquêtes d'opinion exemplairement stables : les trois quarts des gens veulent des maisons individuelles. Dialogue de sourds ! Que le marché a réglé sans équivoque : durant le troisième tiers du XXe siècle, l'urbain diffus a déferlé sur tous les pays riches.

Documents 3.c : Une affiche « La force tranquille », campagne présidentielle de François Mitterrand en 1981, un tableau *L'Angelus* de Jean-François Millet.

3.c i : Affiche électorale « La force tranquille », campagne présidentielle de François Mitterrand en 1981, photographe : Patrick de Mervelec, campagne de Jacques Segala. NB : Sermages (Nièvre), 220 habitants, a accédé à la célébrité au printemps 1981 en ornant les panneaux électoraux de 36.000 communes - http://www.slate.fr/story/52853/photo

3.c ii : Reproduction de *L'Angelus* (1857-1859) de Jean-François Millet (1814-1875)

Documents 3.d : Photographie de la barricade posée par les anti-barrages à Sivens, carte des perturbations routières prévues lors de la manifestation des agriculteurs du 2 septembre 2015 à Paris

3.d i: Photographie de Rémy Gabalda, barricade posée par les anti-barrages sur la "ZAD" de Sivens (Tarn), le 5 mars 2015 - Source : AFP France TV INFO

3.d ii : Carte des perturbations routières à prévoir en raison de la manifestation des agriculteurs du 2 septembre 2015 à Paris - http://www.courrier-picard.fr/region/mouvement-des-agriculteurs-les-perturbations-a-prevoir-carte-ia201b0n631112

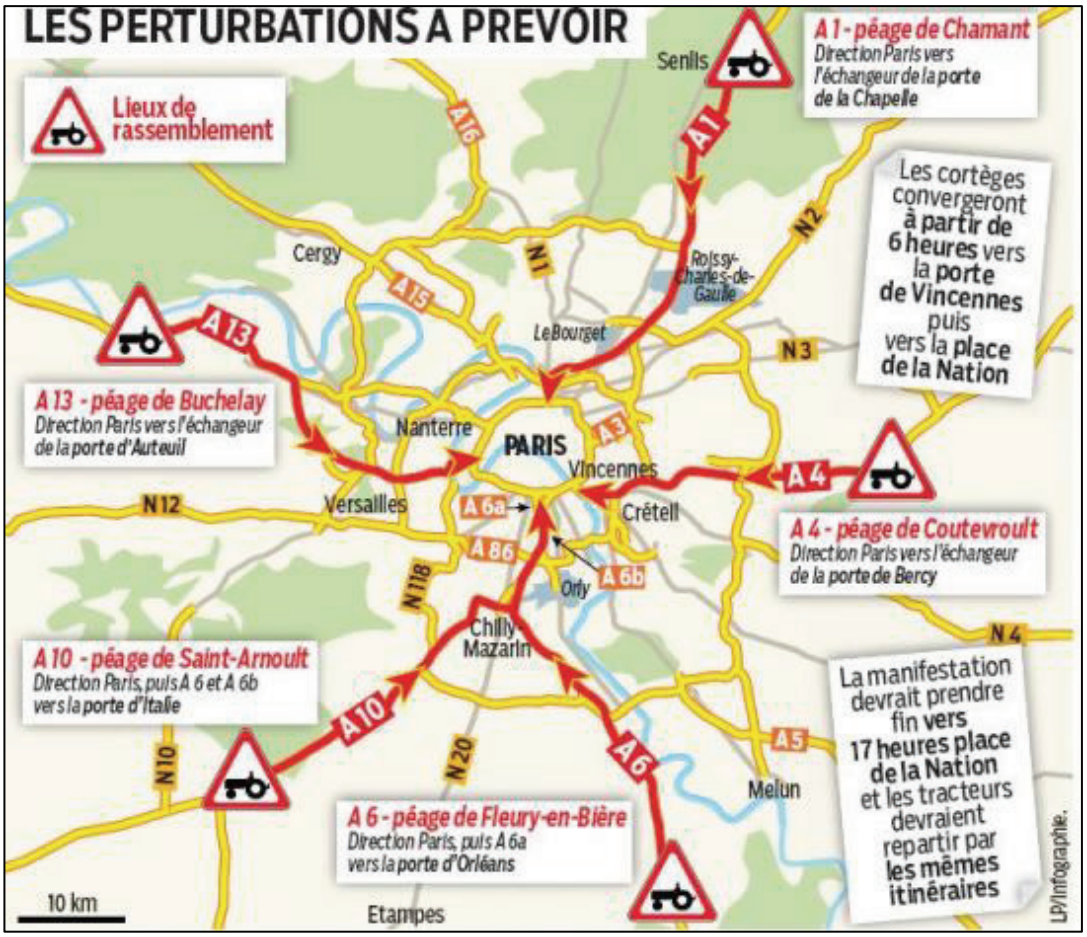

Tournez la page S.V.P.

Document 3.e : carte extraite de « La transhumance transfrontalière source de conflits au Ferlo (Sénégal) », Omar Sy, *M@ppemonde*, 2010, n°98, mappemonde.mgm.fr/num26/articles/art10201.html

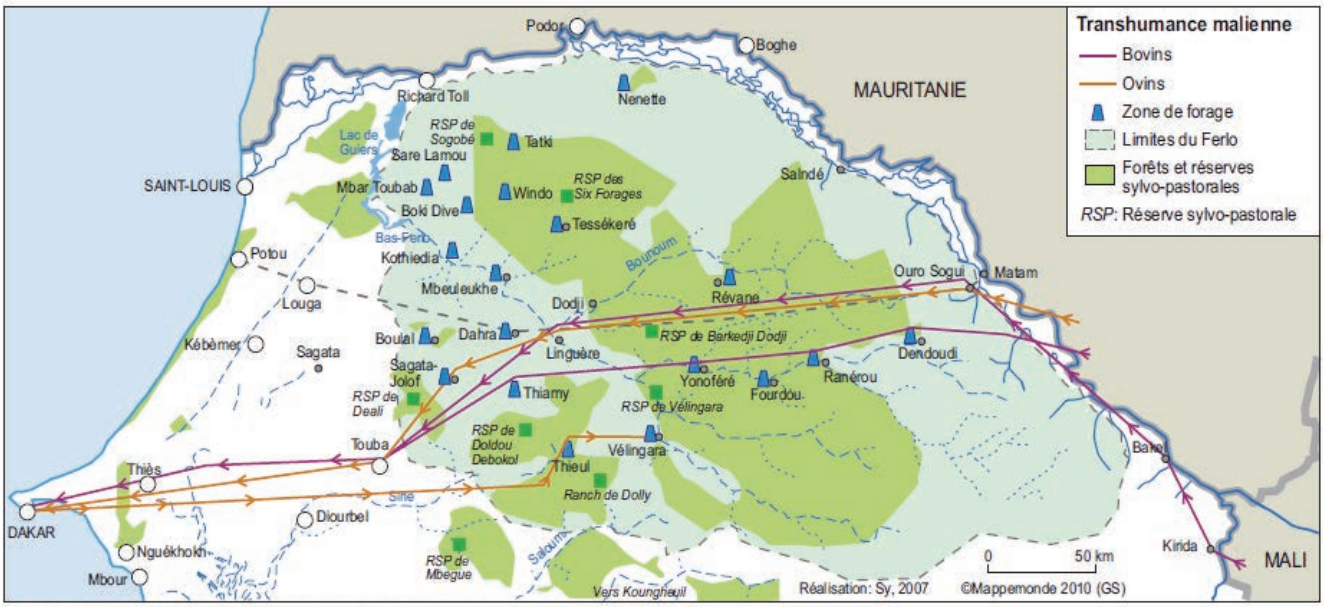

4. Mobilité transfrontalière en provenance du Mali vers le Ferlo

Document 3.f : Texte extrait de « Les tribunaux d'irrigants du bassin méditerranéen espagnol : le Conseil des bons hommes de la plaine de Murcie et le Tribunal des eaux de la plaine de Valence (Espagne) » - site de l'Unesco - http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00011&RL=00171

Inscrit en 2009 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, les tribunaux d'irrigants du bassin méditerranéen espagnol sont des juridictions traditionnelles de gestion de l'eau qui remontent à l'époque d'Al-Andalus (IX-XIIIe siècles). Les deux plus significatifs, le Conseil des bons hommes de la plaine de Murcie et le Tribunal des eaux de la plaine de Valence, sont reconnus par l'ordre juridique espagnol. Inspirant autorité et respect aux membres élus démocratiquement, ces deux instances règlent les conflits de manière orale, rapide, transparente et impartiale. Le Conseil des bons hommes se compose de sept membres géographiquement représentatifs, et a juridiction sur une assemblée de propriétaires terriens de 23 313 membres. Le Tribunal des eaux compte huit syndics élus, représentant neuf communautés de 11 691 membres au total. Au-delà de leur rôle juridique, les tribunaux d'irrigants ont un rôle-pivot dans les communautés dont ils sont le symbole visible, comme en témoignent les rites lors de l'énoncé des jugements et leur présence fréquente dans l'iconographie locale. Ils assurent la cohésion des communautés traditionnelles, veillent à la complémentarité des métiers (gardiens, inspecteurs, émondeurs…), et contribuent à la transmission orale des savoir-faire d'irrigation qui sont issus d'échanges culturels anciens ainsi que d'un lexique spécialisé riche en arabismes. Ils sont les dépositaires d'une identité locale et régionale de longue durée et de grande importance pour les habitants.

Document 3.g : Texte « Le land grabbing : une pratique d'une nouvelle ampleur », 14 décembre 2009, Christelle Doudies, http://www.iris-france.org/42943-le-land-grabbing-une-pratique-dune-nouvelle-ampleur/

La ruée vers les terres agricoles, une des manifestations de la crise alimentaire de 2008, est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur au niveau international. Il y a un phénomène d'accaparement des terres par des investisseurs étrangers (Etat, multinationale) dans des Etats où la sécurité alimentaire des populations n'est pas toujours assurée. D'après Grain, ONG internationale dont l'objectif est de promouvoir la biodiversité agricole, ce sont près de 15 à 20 millions d'hectares de terre qui ont été loués ou acquis à l'étranger par une douzaine de pays aux fortes réserves financières (Corée du Sud, Japon, l'Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Chine). La recherche de terres arables, même si elle existe depuis des siècles, prend donc une ampleur nouvelle.
Face à la flambée des cours des matières premières, cette ruée vers des terres agricoles n'est autre que la manifestation de l'inquiétude des Etats pour assurer leur sécurité alimentaire. Selon l'OCDE, les cours des denrées agricoles devraient se maintenir à des niveaux élevés pendant les dix prochaines années. Tous les prix augmenteront, avec en tête l'huile végétale (+ 50%), le beurre (+ 30%), le blé (+ 20%), le riz et le sucre

(+ 10%). De plus, avec la courbe des naissances annonçant plus de 9 milliards d'hommes à nourrir d'ici à 2050, le grignotage des terres pour cause de biocarburants, l'explosion urbaine et la spéculation financière, cette tendance à la ruée vers les terres agricoles ne risque pas de s'atténuer. [….] Selon la FAO, les pays riches achèteraient d'immenses terrains dans toute l'Afrique subsaharienne afin d'y créer des exploitations agricoles destinées soit à l'alimentation, soit à la production de biocarburants, dans le but d'assurer leurs approvisionnements alimentaires à long terme.
[….] Le risque majeur de cette « *mondialisation* » des terres agricoles est la disparition de l'agriculture paysanne dans des pays qui ne jouissent pas de la sécurité alimentaire, comme au Pakistan, au Cambodge, aux Philippines, à Madagascar, au Soudan, en Ethiopie ou encore au Mali. Même si à la FAO, les gouvernements, les agences internationales (Banque mondiale) et les entreprises privées (Yara, Bunge et Dreyfus par exemple) sont en train de décider ce qu'ils appellent des codes de conduite ou des directives volontaires, on peut craindre qu'il s'agisse ici d'étendre et d'installer pour de bon le modèle occidental des grandes chaînes de valeur de marchandises. En d'autres termes, la tendance apparaît donc être à la production alimentaire contrôlée par les multinationales et tournée vers l'exportation. Il favorise un système agricole tourné vers les monocultures à large échelle, les organismes génétiquement modifiés (OGM), le remplacement des paysans par des machines, et l'usage de produits chimiques et d'énergies fossiles.

Document 3.h : Texte « Les producteurs de commerce équitable péruviens et boliviens », *RECMA : Revue internationale de l'économie sociale,* n° 337, 2014.

La visite de M. Benoît Hamon au Pérou les 21 et 22 janvier, dans le cadre d'une tournée dans la région qui inclut également la Bolivie est l'occasion pour EtikInfo de présenter des producteurs du commerce équitable de la région. Jusqu'au début des années 2000, la filière café de Bolivie, contrôlée par des exportateurs privés plus préoccupés de volume que de qualité, a souffert d'une très mauvaise image sur le marché international, avec pour conséquence la décote de prix la plus importante d'Amérique latine. Les petits producteurs de café de Bolivie étaient parmi les plus pauvres du continent. Dès 1993, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) a soutenu les coopératives existantes et le renforcement de leur Fédération nationale FECAFEB, en apportant un soutien technique à l'amélioration de la qualité, la mise en œuvre de certifications biologiques et du commerce équitable et le renforcement des capacités de gestion de ces organisations. « Ce sont aujourd'hui une cinquantaine de petites coopératives de 50 à 100 familles, réunies au sein de la fédération FECAFEB, qui exportent plus de 80 % du café bolivien. Elles ne laissent pratiquement que les écarts de triage aux commerçants de la région. Les prix à l'exportation du café bolivien ont ainsi augmenté de plus de 50 % », témoigne Sarah METAIS, représentante d'AVSF en Bolivie.
Au Nord du Pérou, les oasis côtières irriguées sont très prisées des investisseurs privés pour l'installation d'agro-industrie et d'exploitations agricoles intensives de fruits et légumes à l'exportation. En 1996, un groupe de petits producteurs crée l'association des producteurs de mangue de l'Alto Piura APROMALPI : elle a pour ambition de commercialiser des mangues en direct pour échapper aux prix imposés par ces intermédiaires et les courtiers. AVSF décide alors de soutenir cette association pour lui permettre d'accéder au marché équitable et lui apporte assistance technique pour la production biologique et son renforcement commercial et institutionnel. « Les résultats sont là, souligne César PAZ, représentant d'AVSF au Pérou. APROMALPI compte aujourd'hui 170 sociétaires ; elle produit plus de 120 conteneurs annuels (2400 tonnes de fruits frais et transformés) pour les marchés du commerce équitable. Et, fierté des producteurs, elle a été primée par les Autorités nationales péruviennes comme l'une des entreprises paysannes les plus innovantes dans notre pays».

Documents 3 i : Article de presse, une affiche : Brésil, Le Mouvement des Sans Terre se mobilise dans 18 États dont le district fédéral et bloque plus de 60 routes. Site internet : la via campesina : mouvement paysan international (portugais) : http://www.mst.org.br/content/mst-fazmobiliza%C3%A7%C3%B5es-em-17-estados-no-distrito-federal-e-tranca-60-rodovias. Traduction de la légende : Thierry Deronne, mardi 23 avril 2013.

3.i i

Brésil, Le Mouvement des Sans Terre se mobilise dans 18 États dont le district fédéral et bloque plus de 60 routes. 17 ans après le massacre d'Eldorado dos Carajás (État du Pará), à la mémoire des 21 militants sans terre assassinés en 1996, et pour exiger la reprise de la réforme agraire, le Mouvement Sans Terre a organisé des manifestations dans 18 États et dans le District fédéral. Le MST exige de la présidente Dilma Rousseff un plan d'urgence pour la légalisation de terres en faveur des 150.000 familles paysannes qui vivent encore dans des campements au Brésil et c'est pour appuyer cette revendication que les Sans Terre ont bloqué 60 autoroutes, occupé des terres improductives, des bâtiments publics, des mairies, ont organisé des marches et des actes politiques, effectué des dons alimentaires dans tout le pays. Des manifestations ont eu lieu dans les États de Rio Grande do Sul, Ceará, Pernambuco, District Fédéral, Rio de Janeiro, Pará, São Paulo, Minas Gerais, Paraná, Bahia, Rio de Janeiro, Mato Grosso do Sul, Sergipe, Mato Grosso, Rondônia, Maranhão, Goiás, Tocantins et Piauí.

3.i ii

note : il n'est pas nécessaire de comprendre le texte de l'affiche.

Documents 3.j : Deux cartes de la pauvreté globale et rurale en France, la couverture et la 4° de couverture de l'exposition « Oubliés de nos campagnes » http://www.secours-catholique.org/actualite-dossiers/oublies-de-nos-campagnes-l-exposition-photo/

3.j i : Deux cartes extraites du site du Ceriscope et de l'Atelier de cartographie http://ceriscope.sciences-po.fr/node/294

Pauvreté globale et rurale en France, 2004

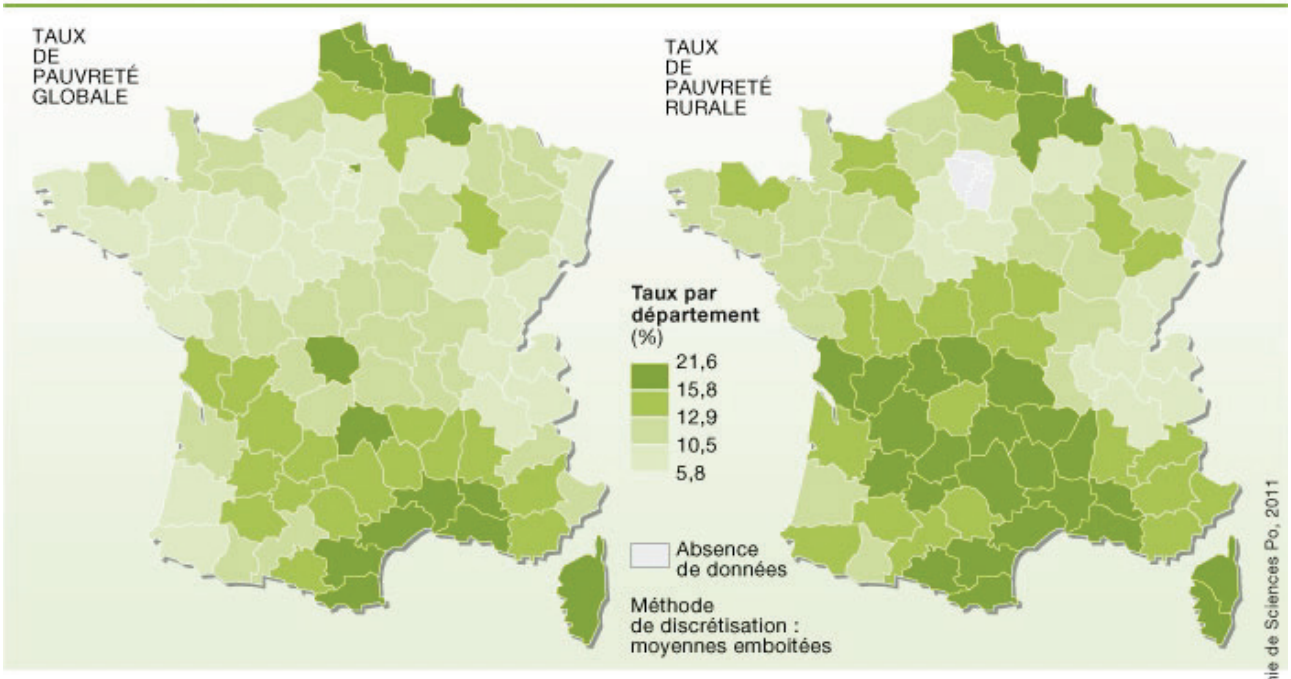

Le profil territorial de la pauvreté, en population générale, distingue deux zones où les difficultés sont accentuées : 4 départements au Nord, 9 départements autour du littoral méditerranéen, entourés d'une zone au taux de pauvreté un peu moins élevée. Pour la pauvreté en population rurale, onretrouve ce même profil Nord-Sud, mais accentué, sur deux zones plus larges, notamment au Sud (27 départements au total, également entourés d'une zone "un peu moins pauvre"). Ce profil territorial, quoique bien marqué, est spécifique ; il ne peut être rapproché notamment ni de la carte concernant l'évolution démographique ni de celle concernant l'activité des bassins de vie. Les zones de pauvreté incluent en effet des territoires aux problèmes également lourds mais extrêmement différents (voir carte *Typologie des espaces dans quatre départements à forte pauvreté rurale*).

Source : Revenus disponibles localisés 2004, Insee-DGI.

3.j ii

3.j iii

Du 20 novembre au 1er décembre, le Secours Catholique-Caritas France et l'agence Myop présentent *Oubliés de nos campagnes*, une exposition photographique sur la précarité en milieu rural, qui se tient au Point Éphémère.

Habitats dispersés, souvent anciens et vétustes, difficultés de mobilité, d'accès à l'emploi, aux soins et aux aides, autant d'obstacles qui exposent le milieu rural au développement de situations de précarité.

Compte tenu de ce contexte, les personnes les plus fragiles se trouvent confrontées à un isolement géographique, psychologique et social dans lequel la précarité, souvent stigmatisée, est rapidement cachée et devient silencieuse, oubliée. *Oubliés de nos campagnes,* c'est une série de rencontres avec des hommes et des femmes, ruraux de souche ou néoruraux, visages pluriels de cette précarité en milieu rural. Des moments d'intimité, de partage, que cinq photographes de l'agence Myop (Lionel Charrier, Pierre Hybre, Olivier Jobard, Alain Keler et Ulrich Lebeuf) présentent en images.

À travers cette exposition, le Secours Catholique-Caritas France souhaite mettre en lumière ceux qui sont trop souvent dans l'ombre, favoriser une prise de conscience du phénomène grandissant de la précarité en milieu rural et surtout favoriser le changement de regard.

Tournez la page S.V.P.

Documents 3.k : Deux textes : « Les territoires ruraux seront urbains ou ne seront pas », Jacques Lévy ; « N'enterrons pas trop vite les territoires ruraux », Jean-Luc Mayaud : extraits des actes des controverses de Marciac, octobre 2014, organisé par la mission d'animation des agro-bio-sciences.
http://www.agrobiosciences.org/article.php3%3Fid_article%3D3967

3.k i : « Les territoires ruraux seront urbains ou ne seront pas », Jacques Lévy

Première mauvaise nouvelle : le rural n'existe plus « ici »
Première d'entre elles, si le rural a existé, s'il existe toujours, il n'existe plus ici. Il suffit pour s'en convaincre de revenir à la définition d'une société rurale. Est rurale, une société centrée sur la terre comme surface et mode particulier d'accumulation et de transmission de richesses. Le rural possède ainsi une sociologie, une économie et une politique qui lui sont propres. Ceci signifie qu'il n'est pas présent de tout temps et en tout lieu. Par exemple, il n'y avait pas de sociétés rurales au Paléolithique. De même, en dépit des évidences, les sociétés contemporaines orientées vers la chasse, la pêche ou la cueillette ne peuvent être considérées comme telles, tout comme les sociétés tournées vers l'agriculture et l'élevage dès lors qu'elles ne sont plus orientées vers l'accumulation de richesses comme l'ont été les sociétés rurales européennes et asiatiques. Même en Europe, bien avant le tourisme, le littoral ou la haute-montagne n'ont jamais été des espaces ruraux. Ceux que la question taraude pourront lire les travaux de l'anthropologue Alain Testart sur le sujet. Non seulement le rural n'existe plus ici, mais il est en outre appelé à s'éteindre. Vieille compagne de la ruralisation, l'urbanisation connaît depuis un siècle une croissance rapide après avoir longtemps stagné. Au fur et à mesure de son accroissement, l'urbanisation absorbe le rural qui s'apparente, dès lors, à une réserve pour l'extension de celle-ci. Reste que le processus touche à son terme. Nous assistons à un double achèvement avec d'un côté, une population totalement urbanisée et, de l'autre, un épuisement du réservoir des campagnes. Bien évidemment, il y aura toujours des agriculteurs et une agriculture très certainement prospère. Mais la notion de société rurale, elle, sera vidée de son sens.

3.k 2 : « N'enterrons pas trop vite les territoires ruraux », Jean-Luc Mayaud

On peut voir les choses d'un autre point de vue, en portant l'attention sur les relations à double sens entre espaces urbains et ruraux. En effet, les nouvelles façons d'habiter le rural ou de l'investir physiquement et symboliquement avec des fonctions de refuge économique, idéologique ou élitaire posent de vrais problèmes de gouvernance territoriale. Le rural demeure un lieu habité dans lequel l'offre de service public et privé se modifie à grande vitesse, ce qui engendre des problèmes singuliers d'aménagement et de cohérence de l'action. Quant aux enjeux agricoles, de plus en plus liés aux préoccupations environnementales et alimentaires vues de l'urbain, ils peuvent de moins en moins être ramenés à des questions par trop ressassées de tradition ou de modernité. Considérez toute l'historiographie du « rural », les grandes thèses ruralistes de l'entre-deux-guerres, de l'après-guerre ou des années 60-70, toutes abordaient cet objet sous l'angle de la tradition et de la modernité. Quand bien même ces mots continuent à structurer les représentations et les stratégies d'acteurs, les enjeux présents imposent de changer d'approche et de penser l'action d'acteurs nouveaux, notamment pour ce qui concerne l'alimentation.

Ainsi, l'abolition du dualisme ville-campagne a été trop vite pensée comme une victoire finale du monde urbain sur le monde rural, les pratiques et les valeurs urbaines s'étant diffusées jusque dans le « rural le plus profond ». C'est oublier, me semble-t-il, que le rural a aussi investi l'espace urbain depuis longtemps, par ses acteurs, ses produits, ses symboles, son pouvoir d'attraction. Les hauts lieux de la gastronomie, les bonnes caves, comme les instances de contrôle de la qualité sanitaire ou diététique des aliments, sont remplis d'objets et de signes immatériels de la ruralité. Mais les approches urbanistiques sont impuissantes à saisir à elles seules les logiques de cette interpénétration. Celles-ci exigent, notamment, de considérer comme sujet agissant les acteurs ruraux, et de prendre en compte des dynamiques éco-systémiques qui ont un impact fort sur la gestion de l'espace, à l'instar de la pression foncière. Dans le même ordre d'idées, il me semble important de penser la spécificité des territoires de faible densité et les logiques d'habitat, de transport et d'accès aux services que cela implique. Il convient donc de penser les situations territoriales hybrides au sein desquelles évoluent des acteurs eux-mêmes très polyvalents. Ceci appelle un pilotage assez différent des modèles très hiérarchisés et spécialisés de l'urbanisme, des grandes agglomérations notamment. Alors oui, les études rurales restent légitimes, non pour légitimer le rural lui-même, mais pour penser des espaces et des acteurs pour lesquels les catégories de l'urbain se révèlent inadéquates.